

**47^e Congrès de la CFDT
Réponse de François CHEREQUE aux interventions
Tours le 9 juin 2010**

Vous avez été nombreux à vous exprimer à cette tribune sur le bilan de ces quatre années depuis notre congrès de Grenoble.

Vous avez manifesté avec chaleur et fierté votre attachement à la CFDT.

Vos interventions ont témoigné avec force et émotion de la détermination avec laquelle les équipes CFDT font face aux difficultés auxquelles les salariés ont été confrontés durant cette dernière période.

Vous l'avez fait avec l'humilité et la lucidité qu'impose la gravité des situations, avec la franchise et le respect qui caractérisent et enrichissent nos débats.

Vos apports ont été nombreux, je ne pourrais parler de tout mais sachez qu'ils vont enrichir nos travaux à venir.

Un congrès est toujours un point culminant dans nos échanges, un temps fort de débat et d'engagement.

Mais cette dynamique démocratique ne commence ni ne s'arrête au congrès.

Depuis le rapport « débattre pour se renforcer » en 2004 nous avons multiplié les occasions d'échanger, de construire ensemble et en particulier dans la préparation de ce congrès qui permis à plus de 6000 militants et adhérents de s'exprimer.

Vos interventions durant ces deux derniers jours ont manifesté vos inquiétudes sur la situation politique, économique et sociale, sur la situation nationale bien sûr, mais aussi européenne et internationale.

De multiples foyers de tension persistent dans le monde.

Le plus proche de nous, celui de Gaza au Moyen Orient soulève l'indignation générale. Mais il ne doit pas entamer notre détermination à vouloir rapprocher, par la voie syndicale, les points de vue. La présence à notre congrès des deux syndicats des pays concernés est la marque d'une confiance et d'un espoir dans le rôle que peut et que doit jouer le syndicalisme.

Vous l'avez dit nous vivons une situation de crise, de crise profonde, exceptionnelle que personne n'a jamais vécue.

Depuis deux ans nous sommes dans la plus grave crise économique survenue depuis 1929. Nous traversons la première crise de la mondialisation.

Cette situation économique internationale est inédite, elle engendre de nombreuses incertitudes...

C'est du jamais vu, il n'est donc pas surprenant que les inquiétudes soient fortes et les angoisses sont légitimes.

Face à cette crise,

- quand nous voyons que les économistes divergent dans leurs analyses, qu'ils tâtonnent sur les évolutions possibles,
- quand nous voyons que les politiques se cherchent, se contredisent d'un jour sur l'autre,
- quand nous voyons que les entreprises ne savent de quoi demain sera fait et ont du mal à construire leur stratégie,

alors il n'y a pas de faiblesse à reconnaître que le syndicalisme a lui aussi du mal à trouver les réponses.

En France, cette crise vient après 30 ans de chômage important. Beaucoup de ceux qui ont mon âge ont rarement connu autre chose qu'une situation économique difficile et un chômage massif, même si heureusement ce n'est pas pour tous une réalité individuelle.

Durant cette crise nos systèmes de protection sociale ont joué leur rôle et empêché le pire.

Osons rappeler, ici aussi, que tous nos concitoyens, tous les salariés ne subissent pas la crise de la même façon.

Il ne s'agit pas de noircir le tableau, de culpabiliser ou d'accroître l'angoisse et de se faire peur mais d'être conscient que les réponses que nous essayons de construire au niveau syndical depuis deux ans ne sont pas simples à trouver.

Nous avons cependant réussi à tracer des pistes, à avancer des solutions qui étaient attendus par les salariés.

Dans cette tourmente du paysage français, nous sommes apparus comme un des rares repères stables et rassurants pour les salariés.

Si la CFDT a contribué à répondre aux attentes,

- c'est parce que ses analyses de l'économie et de sa financiarisation, bien qu'imparfaites, sa capacité collective de réflexion et de débat ne l'ont pas complètement prise au dépourvu,
- c'est parce qu'elle s'est donné un cap, un fil rouge : lutter contre les inégalités,
- c'est parce qu'elle croit aux valeurs de justice et de solidarité,
- c'est parce qu'elle a la conviction qu'il n'y a pas de fatalité à subir
- c'est enfin parce qu'elle a une exigence face au déferlement de la crise : il est hors de question que les salariés soient seuls à trinquer, seuls à supporter les conséquences de décisions qui leur échappent

Sur ces bases et ces objectifs, fondement de notre rassemblement syndical, la CFDT a agi et continuera de le faire avec ambition et lucidité. Devant l'ampleur des problèmes et leur complexité, nous le ferons sans certitudes.

Les seuls qui ont des certitudes aujourd'hui sont :

- d'un côté ceux qui ont un discours de la radicalité prêt à l'emploi, un modèle de fonctionnement qui n'a prospéré que dans des dérives totalitaires, nous connaissons leur rhétorique.
- de l'autre côté, il y a les ultra libéraux. Ils s'en remettent toujours au marché, lui seul pouvant commander la marche du monde. Ils prônent des solutions simples :
 - il y a des déficits publics, supprimons les dépenses publiques
 - il y a un problème de compétitivité, baissions le coût du travail
 - Il y a de la concurrence internationale, supprimons les régulations

Ceux-là sont pétris d'une certitude : moins de contraintes collectives, moins de réglementation voilà pour eux où se situe la voie à suivre

La crise financière a pourtant signé l'échec des théories économiques les plus libérales. Elle a montré les limites de la mondialisation sans gouvernance multipolaire. Une crise qui a entraîné dans son sillage plus de trente millions de chômeurs et des centaines de millions de pauvres de plus dans le monde.

Chez nous, elle a provoqué une hausse brutale du chômage et des déficits publics.

Mais, la crise a aussi permis de mettre enfin en place l'embryon d'une nouvelle gouvernance mondiale. Le G20 a ainsi vu le jour et il consacre l'avènement des économies émergentes jusque là absentes du G8.

Pour les syndicats, la principale préoccupation a été d'y faire entendre la voix des travailleurs. C'est une victoire, certes limitée, mais importante pour le syndicalisme : à l'international, chaque petit pas compte.

Aujourd'hui, beaucoup reste à faire, notamment pour arriver à :

- Encadrer la finance mondiale, mieux réguler les activités qui peuvent balayer l'économie ou des Etats.
- Mieux coordonner les plans de relance et les mettre au service de l'emploi, comme le demande l'OIT et les organisations syndicales
- Préparer l'économie mondiale à la transition vers un développement durable et dépasser l'échec de Copenhague.
- Donner aux syndicats un rôle dans la gouvernance mondiale et renforcer les différentes institutions internationales.

Dans cette crise mondiale, aucun pays ne peut espérer s'en sortir seul, la France pas plus que les autres. L'Europe doit être notre niveau d'action.

Rappelons-nous que l'Europe s'est construite après la guerre pour créer un espace de paix. Car si nous avons eu la guerre c'est parce qu'après la crise de 29, les vieilles rancunes, les concurrences, les replis nationaux ont fait le lit du nationalisme puis celui du fascisme.

Aujourd'hui la démocratie est présente dans tous les pays européens mais nous assistons à l'exacerbation de la concurrence entre pays, à de nouveaux replis, à une montée des nationalismes.

Depuis plusieurs années l'Europe éprouve beaucoup de difficultés à répondre aux attentes de ses concitoyens. Elle ne parvient pas non plus à rassembler les Etats membres dans des politiques communes au nom de leurs intérêts communs...

Il est de notre responsabilité, nous CFDT, qui avec tant d'autres, avons agi pour la construction européenne de mettre en évidence les limites actuelles de cette Europe parce que sans Europe, nos pays n'ont pas d'avenir. Ils pèsent chacun trop peu et de moins en moins sur la scène internationale.

Nous sommes convaincus que les difficultés actuelles de l'Europe sont aussi une occasion unique de progresser.

Mais pour cela, il faut que le syndicalisme européen assume sa tâche.

Il est à l'image de l'Europe, il a de plus en plus de plus de difficultés à être porteur de perspectives crédibles, mobilisatrices et débouchant sur des résultats visibles pour les travailleurs européens.

Trop souvent, la CES développe des positions de principe trop générales et trop déconnectées des situations réelles pour mobiliser et influencer vraiment.

Cette situation est une responsabilité collective de la CES et de ses organisations. Il faut en analyser lucidement les causes afin d'y remédier.

Ce sursaut peut venir. En effet lors de sa dernière réunion, la CES a fait ce constat partagé que chacun ne s'en sortira pas seul dans son coin, pire chacun s'affaiblira au détriment de la cohésion sociale et en favorisant malheureusement la tentation du repli et la montée des extrémismes.

Convaincus que nous devons agir, nous avons décidé ensemble d'organiser une grande journée d'action européenne le 29 septembre prochain

- pour une réponse collective à la crise
- pour une coordination des politiques économiques et fiscales européennes
- pour un engagement à lutter contre les inégalités
- pour une meilleure redistribution des richesses au niveau européen.

La CFDT, fidèle à ses engagements européens, se donne l'objectif d'une forte mobilisation pour réussir cette journée.

L'Europe a de l'avenir si elle fait du développement durable le levier de nouvelles politiques économiques et industrielles. Notre pays peut y trouver toute sa place dans un effort partagé en mettant de plus en plus en commun la recherche, en créant de nouveaux débouchés pour les filières de la micro-électronique, de la chimie, de l'énergie, des transports, etc,

En synergie avec des services de qualité... Nous nous sommes tous investis dans les états généraux de l'industrie, les fédérations CFDT travaillent beaucoup dans les Fédérations Européennes. C'est un enjeu collectif de toute la CFDT et la confédération renforcera son travail d'animation.

*
* *

La maîtrise des dépenses publiques à laquelle sont confrontés tous les pays européens qui fait du désendettement une nouvelle forme de concurrence entre pays, est aussi au centre du débat politique en France.

Cessons d'avoir peur des mots : rigueur, maîtrise des dépenses...
Ce ne sont pas eux qu'il faut craindre, c'est la question qu'ils posent ?

Est-ce qu'un pays qui s'endette lourdement et en transmet le poids aux générations futures est un pays qui investit dans l'avenir ?

Non, nous l'avons dit à Grenoble, nous avons même eu un débat à ce sujet.

La question n'est pas, n'est plus, de savoir s'il faut réduire la dette publique mais comment ?

Cette question nous renvoie aux inégalités et à la justice sociale.

Pourquoi faut-il lutter contre les dettes excessives ?

- D'abord, pour ne pas hypothéquer l'avenir.
- Ensuite, pour préserver la cohésion sociale. Les pays les plus endettés sont aussi ceux où une partie de la population vit dans la misère.
- Enfin, parce que le surendettement public, en fragilisant les Etats, fait courir des risques lourds à la démocratie.

Ce devoir d'avenir dessine pour nous des priorités.

- La première est l'investissement soutenu dans tout ce qui prépare demain. c'est notamment l'enjeu de la Formation Professionnelle et des politiques industrielles, fortement soulignés par les fédérations les plus concernées.

- La seconde priorité est le renforcement de la cohésion sociale par des mesures de justice.

C'est l'enjeu d'une fiscalité plus redistributive et d'un nouveau partage des richesses qui concerne aussi les entreprises.

Notre position est claire En plus de la réforme fiscale souhaitée par la CFDT, il y a 500 niches fiscales. Elles représentent aujourd'hui 75 mds d'euros par an de manque à gagner pour les recettes publiques. Toutes ces niches doivent être réexaminées.

- Celles qui ont prouvé leur utilité économique, sociale et environnementale doivent être maintenues.
- Celles qui accroissent les injustices, notamment en permettant au plus hauts revenus de se soustraire à l'impôt, ne peuvent demeurer sous couvert d'un inoffensif coup de rabot. Elles doivent être purement et simplement supprimées !

* * *

La crise qui a tant détruit nous a beaucoup appris sur la situation globale mais aussi sur nous-mêmes.

La crise est venue confirmer ce que nous disions sur les faiblesses de notre économie et de nos entreprises, sur la poussée des inégalités et de la précarité sur le délitement du travail, sur l'urgence d'une autre répartition des richesses, sur la nécessité d'une nouvelle gouvernance mondiale porteuse d'un développement durable au bénéfice de tous.

Nous connaissons les obstacles, ils sont lourds :

- L'absence de véritables politiques industrielles a fait prendre un énorme retard à notre économie, vous avez été plusieurs à le rappeler.
- Les responsables politiques, les décideurs économiques font depuis des décennies le choix du chômage et le recours aux heures supplémentaires défiscalisées aggrave cette dérive.
- L'emploi et le travail dont sont exclus trop de jeunes et de seniors, font peser sur l'ensemble des salariés une course à la productivité sans limite. La France est en tête de la productivité horaire mais à quel prix.

Nous voyons les dégâts, ils sont importants :

- Exclusion, pauvreté et décrochage.
- Travail qui détruit plus qu'il ne construit, travail qu'on valorise et pourtant qu'on veut fuir.

Renoncement et fatalisme ne sont pas dans nos gènes.

La culpabilité et la passivité ne sont pas nos ressorts.

Notre énergie nous la puisons dans l'immense attente des salariés, dans leur demande de ne pas être seuls face aux difficultés, seuls sous le poids des inégalités, seuls face à l'avenir.

C'est le sens de notre démarche contractuelle dans le privé comme dans le public sur l'emploi, sur le contrat de travail, sur la formation professionnelle, sur l'assurance chômage... Une démarche que vous avez largement approuvée.

Mais un chômeur, même indemnisé, ne peut pas rester longtemps sans solution. C'est pour cela que nous avons été très exigeants vis-à-vis de Pôle Emploi, dans la convention tripartite Etat-Unédic-Pôle Emploi, en matière d'accompagnement personnalisé, avec notamment un agent pour 60 demandeurs d'emploi maximum, et un développement de la formation.

Aujourd'hui, force est de constater que Pôle Emploi ne répond pas à ces exigences. Certes, les guichets uniques se sont largement mis en place. Mais c'est bien la seule chose qui ait avancé, et encore. Les agents suivent chacun plus de 150 à 200 demandeurs d'emploi, loin de l'exigence d'un accompagnement personnalisé.

Cette situation est intolérable, tant pour les demandeurs d'emploi que pour les salariés, qui subissent des conditions et des charges de travail inacceptables.

Face à ces problèmes, le gouvernement a fini par autoriser des embauches de conseillers. Mais sous contrats précaires ! Alors que leur fonction doit précisément être de combattre la précarité par l'accompagnement vers l'emploi : cherchez l'erreur !

Cherchez l'autre erreur : alors que la crise appelle à multiplier les formations pour faciliter les reclassements et préparer la reprise, Pôle Emploi a prescrit moins de formations aux demandeurs d'emploi en 2009 qu'en 2008 !

Notre exigence est d'autant plus légitime et forte que ce sont bien les partenaires sociaux de l'Unédic qui financent aux deux tiers le budget de Pôle Emploi. Le raisonnement est pourtant simple : qui paye, décide !

Comptez sur la présidence CFDT de l'Unédic et sur notre représentant au CA de Pôle Emploi pour dénoncer haut et fort ces aberrations. Nous allons hausser le ton, d'autant que la crise n'est pas terminée, que le chômage va se maintenir à haut niveau pendant plusieurs années. Nous avons pris nos responsabilités en signant la dernière convention d'assurance chômage, que l'Etat prenne les siennes !

Vous avez été nombreux à témoigner du mal être au travail qu'il ne faut pourtant pas généraliser. Heureusement, encore aujourd'hui, de nombreux salariés travaillent dans des conditions satisfaisantes, dans une bonne ambiance de travail et y trouvent de grandes satisfactions.

Les salariés français plébiscitent le travail. C'est même une spécificité française.

70 % des français estiment qu'il occupe une place importante dans leur vie alors qu'ils ne sont que 40 % en Grande Bretagne et 50 % en Allemagne.

Mais, le mal être au travail existe peut-être aussi parce qu'ils en attendent beaucoup. Il est devenu plus important et touche des franges nouvelles de la population. Les tensions, les difficultés sont insupportables.

Vous les avez exprimées avec force dans vos interventions. Pourtant ce mal être n'est pas une fatalité. La souffrance que certains salariés rencontrent dans le travail est inacceptable.

- Inacceptable chez les salariés de France télécom qui disent combien la transformation de leur entreprise et de leurs métiers avec des méthodes et des organisations du travail issues d'une autre culture que celle du service public les choquent, les déstabilisent. Ils ont le sentiment qu'ils ne remplissent plus leurs tâches correctement, qu'ils n'assurent plus le service au public auquel ils sont profondément attachés.
- Inacceptables, chez les salariés des entreprises industrielles, sous-traitantes pour la plupart, qui subissent la segmentation de la production, une flexibilité et une intensification du travail à outrance.
- Inacceptable chez trop de salariés seniors obligés de quitter leur travail parce qu'ils sont cassés par des conditions de travail trop dures ou simplement éjectés de l'entreprise considérés comme trop vieux.

Que dire aussi des salariés du commerce qui voient leurs métiers se transformer voire disparaître avec des horaires de plus en plus flexibles, du temps partiel imposé, et le travail du dimanche.

Quel gâchis pour la société, pour les entreprises, pour les équilibres sociaux.

Comme je l'ai dit les salariés attendent énormément de leur travail. Cela nous donne une responsabilité supplémentaire.

Le travail doit être facteur d'émancipation, d'accomplissement de soi. Chacun, quelque soit son âge, son sexe, son statut doit pouvoir s'y retrouver, être reconnu pour ses compétences, son investissement. Nous en sommes convaincus, redonner du sens à la « valeur travail » c'est redonner la possibilité aux salariés de pouvoir « bien le faire ».

Cela implique d'agir sur la durée et l'organisation du travail, les modes de management, les relations de travail, les conditions de travail et le dialogue social.

La question du travail est donc centrale et doit être un axe fort de notre action syndicale. Elle est au cœur de notre résolution.

Cette question est également centrale dans les fonctions publiques.

Vous avez été nombreux à nous faire part du malaise que connaissent les agents des fonctions publiques. Oui, n'ayons pas peur de le dire, des situations similaires à celles de France Télécom peuvent survenir dans les fonctions publiques.

Pour la CFDT, la souffrance au travail est aussi inacceptable dans les fonctions publiques qu'ailleurs.

Pour la CFDT, la situation que connaissent les agents des services publics est devenue intolérable. Avec la RGPP et le dogme du non remplacement d'un départ en retraite sur deux, nous assistons à une « désorganisation organisée » des services de l'Etat.

La perte de sens de leur mission, l'addition de tâches contradictoires, l'absence de réponse sur leur avenir ont fait naître chez de nombreux agents un sentiment de désarroi. L'absence totale de concertation et de dialogue social dans la mise en œuvre de la RGPP a été interprétée comme une marque de mépris des pouvoirs publics à l'égard de ces agents.

Mais ce malaise ne se limite pas aux conséquences directes de la RGPP.

La question se pose du sens politique et stratégique voulu par le gouvernement quant au rôle de l'Etat employeur. Alors qu'en 2008 et 2009, le gouvernement a été en capacité d'obtenir deux accords très majoritaires, l'un sur le dialogue social et l'autre sur la santé et la sécurité au travail, il a en même temps, et à juste titre, vous l'avez dit, cristallisé de fortes oppositions sur la réforme de l'Etat, sur la mobilité des fonctionnaires, sur la rémunération en raison de l'absence totale de dialogue sur ces questions.

Arrêtons-nous quelques instants sur la Réforme de l'Etat mise en œuvre par le gouvernement.

A la CFDT, le débat sur la place et le rôle de l'Etat n'est pas nouveau. Dans nos précédents congrès, nous affirmions que l'Etat devait se recentrer sur son cœur de métier, c'est-à-dire rester garant de la cohésion sociale et territoriale, repenser sa fonction de régulation et sa mission de service public.

Alors, oui, les objectifs du chantier de la Réforme de l'Etat lancé en juillet 2007 auraient pu être séduisants : offrir un meilleur service public aux usagers, faire bénéficier les agents de meilleures conditions de travail et de carrière et diminuer le niveau des dépenses publiques. Mais très vite, peut-être pas assez vite ont dit

certain, nous avons dénoncé le choix fait d'une réforme en catimini et dans l'opacité la plus totale.

La CFDT, les agents et les usagers font le constat amer que cette réforme de l'Etat n'avait qu'un seul objectif : supprimer des emplois au prétexte d'économies budgétaires.

Oui, le bilan de la RGPP est sans appel : manque de visibilité sur les orientations, désorganisation de services avec pour conséquences une baisse de la qualité du service public, l'aggravation des conditions de travail, fonctionnaires sans repère et surtout, l'absence totale de dialogue social à tous les niveaux.

Lors de mes déplacements en régions, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux militants et adhérents des fonctions publiques et des services publics.

A chaque fois, j'ai vu des agents convaincus de leur rôle dans l'exécution des missions qui leur sont confiées. Mais également des agents déboussolés, fatigués alors qu'ils ont été souvent en première ligne pour répondre aux usagers, les plus fragilisés, victimes de la crise.

Alors, ne baissons pas les bras, soyons aux côtés des fonctionnaires.

Rappelons à chaque fois que nécessaire : on ne peut réformer sans eux, il n'y a pas de changement possible sans dialogue social.

N'ayons pas peur de le dire entre nous et sans remettre en cause le statut de la fonction publique : il faut plus de diversité dans les fonctions publiques notamment soit par le biais du 3^{ème} concours, soit par l'entrée sans concours pour les jeunes sans diplôme. Quand nous revendiquons à Grenoble le droit à la formation tout au long de la vie pour faciliter la mobilité dans les fonctions publiques, c'est cohérent avec notre volonté de prendre en charge toutes les composantes du salariat, donc les fonctions publiques et ce n'est pas remettre en cause le statut de la fonction publique.

Revendiquons aussi des garanties collectives pour les non titulaires, en cohérence avec notre combat contre les inégalités sans préjudice pour les titulaires.

Alors comme l'a dit le syndicat Finances de la Lorraine, laissons les vieilles lunes à ceux qui se prétendent les meilleurs défenseurs des fonctions publiques et soyons également réformistes dans les fonctions publiques.

Vous le savez, dans les fonctions publiques et notamment dans la Fonction Publique d'Etat, les élections prévues à l'horizon 2011 dans le cadre des nouvelles règles, seront déterminantes pour la représentativité de la CFDT.

Comme pour les élections à Pôle Emploi ou à la SNCF, il faut une mobilisation de toute la CFDT, confédération, fédérations, unions régionales, syndicats, pour être présents aux côtés des militants, des adhérents, des candidats pour relever le défi de la représentativité et conforter la place de la CFDT et de notre syndicalisme.

Aussi, comme nous l'avons fait fin septembre 2009 lors de notre mobilisation des « trois jours avec les salariés face à la crise », la commission exécutive proposera au Bureau national une démarche identique dans les fonctions publiques d'ici à la fin d'année.

Toute la CFDT, du Secrétaire général aux responsables des fédérations et des régions sera sur le pont pour trois jours de mobilisation et de débat avec les fonctionnaires sur leurs lieux de travail.

Vous avez été très nombreux à aborder la réforme des retraites

L'engagement de la CFDT pour une réforme des retraites en 2003 était motivé par les évolutions démographiques et les inégalités générées par la diversité des parcours professionnels. D'où le choix d'agir sur la durée de cotisation, les carrières longues et d'ouvrir le débat sur la pénibilité au regard de l'inégalité de l'espérance de vie.

La mise en œuvre de ce choix devant s'étaler dans le temps en fonction des évolutions démographiques, des clauses de révision ont été prévues en 2008, en 2013 et ainsi de suite. Depuis 2003, les données démographiques n'ont pas varié d'un iota. C'est donc pour d'autres motifs que le gouvernement a décidé d'avancer en 2010 la date d'une réforme, pour deux raisons essentiellement :

La première : c'est la crise. Son impact est indéniable sur l'emploi et les cotisations retraites et donc sur le déficit : 60% du déficit de 2015 est du à la crise.

Cette crise est d'abord une crise financière, elle doit être réglée par des mesures financières, c'est-à-dire une réforme fiscale.

Les salariés ne doivent pas être les seuls à payer la note des conséquences des dérives de la finance mondiale.

La solidarité nationale doit être mobilisée : il faut mettre à contribution les hauts revenus, appliquer une taxation supplémentaire des revenus du capital et supprimer le bouclier fiscal.

La seconde raison de cette accélération de la réforme est politique ou plus exactement et de façon moins vertueuse politicienne.

Car de fait, l'élection présidentielle de 2012 est déjà en marche. Nous dénonçons le procédé et nous combattons cette remise en cause dangereuse de notre pacte social à des fins électoralistes.

Ce sont ces raisons qui conduisent à la position de la CFDT aujourd'hui.

La proposition du gouvernement du recul uniforme de l'âge de départ après 60 ans rompt avec les objectifs de justice sociale de la loi de 2003 puisqu'il sanctionnera ceux qui ont commencé à travailler tôt, ceux qui ont un travail pénible donc une espérance de vie plus courte, ceux qui ont des interruptions de carrières dues à la précarité, ou encore ceux qui se sont arrêtés pour élever leurs enfants, plus exactement des femmes qui ont des petits salaires.

Cette décision s'oppose radicalement à notre souci premier de réduire les inégalités.

Tout le monde l'a bien compris, y compris le PS qui aujourd'hui demande l'application de la réforme de 2003 dans son intégralité, sans contrepartie et même plus si affinités. Bienvenue enfin au club des défenseurs de l'esprit et de la lettre de la réforme de 2003 !

Plusieurs d'entre vous ont exprimé leur inquiétude sur la démarche de la CFDT sur la réforme des retraites. Je comprends évidemment les inquiétudes qui se sont exprimées à la tribune.

Vous craignez, qu'en s'engageant à ce congrès on puisse tomber dans un piège. C'est-à-dire laisser croire que la CFDT pourrait négocier des contreparties avec le gouvernement sur son projet de réforme. Ce même gouvernement a d'ailleurs laissé largement croire que cela pourrait être le cas.

Je vous le dis clairement nous ne sommes pas dans cette posture de négociation de contreparties à une réforme que nous combattons

Comme l'a dit le représentant des Pays de la Loire, nous voulons à notre congrès construire notre propre réforme dans une perspective de long terme à 30 ans ou 40 ans, dans notre conception CFDT de la solidarité et de la réduction des inégalités, c'est-à-dire nous voulons construire une réforme globale donc une véritable réforme de société.

En deux mots et pour être clair, ce que nous voulons décider aujourd'hui est un projet alternatif et non pas un complément ou une adaptation du projet du gouvernement. Les principes, les contours, les objectifs de ce que nous déciderons à notre congrès ne seront pas discutables.

C'est le sens de notre appel à la mobilisation le 24 juin.

Pour nous, les objectifs de cette réforme restent les mêmes :

Sauver notre système de retraites par répartition, donc faire une réforme globale et juste.

Ne nous cachons pas derrière notre petit doigt, nous ne pouvons nier, qu'il faut faire évoluer notre système. Sauf à repasser la patate chaude aux générations qui arrivent sur le marché du travail,

Les nouvelles générations ont trop d'incertitudes nouvelles qui pèsent sur elles: entrée plus tardive sur le marché du travail, précarité, flexibilité, parcours multiples, pour leur transmettre une charge supplémentaire ; c'est-à-dire financer les déficits d'aujourd'hui.

C'est pourquoi nous souhaitons une réforme qui s'inscrive dans la durée, qui pense l'avenir et qui réduise les inégalités : carrières longues, pénibilité, période de recherche d'emploi y compris d'un premier emploi, inégalité entre les hommes et les femmes, polypensionnés...

Ce sont les conditions que nous posons au partage de l'espérance de vie entre travail et retraite, elles forment un tout indissociable. En aucun cas cela ne peut se faire par un déplacement de l'âge légal de départ.

Cette réforme globale, de l'aveu même du premier Ministre ne devait se faire qu'après une campagne présidentielle et dans le cadre d'une préparation sérieuse. L'engagement était de faire cette réforme en 2013, ce qui n'empêche pas le gouvernement de prendre des mesures de sauvegarde par des choix fiscaux que j'ai déjà proposés.

Il s'est affranchi de cet engagement, nous le déplorons et nous nous mobiliserons contre tout ce que nous estimerons injuste.

Mais nous n'attendrons pas la copie définitive du gouvernement pour savoir ce que nous voulons ensemble, pour décider du contenu que nous donnons à une réforme juste des retraites que ce soit pour maintenant ou pour après.

Plusieurs sujets font déjà consensus entre nous, d'autres sont à trancher. Dans le cadre de choix personnels possibles à 60 ans, le Bureau National a retenu trois débats. Dans ce cadre là, montrons que la CFDT est fidèle à son histoire, ouvrons la voie, montrons qu'attachés à nos valeurs nous voulons voir plus loin que nos intérêts personnels immédiats. Décidons ensemble avec lucidité et courage pour être plus fort demain.

Les salariés ne s'y trompent pas, particulièrement sur ce sujet, il ne suffit pas de s'opposer. Tout le monde attend de la CFDT qu'elle fasse des propositions, sans cela ce ne serait plus la CFDT. Soyons ensemble garant de notre esprit de conquête !

C'est dans ce contexte que l'intersyndicale trouve aujourd'hui sa pertinence après l'épisode de 2009 qui a apporté des résultats face à la crise.

Personne ne l'a remis en cause, je retiens donc que nous devons la poursuivre tant qu'elle sera utile aux salariés et à notre stratégie, comme je l'ai affirmé lundi.

Bien sur on peut regretter l'absence de FO. Mais est-ce surprenant après 95 et 2003. FO s'enferme dans sa logique d'isolement. Mais un peu d'humanité avec cette organisation, je l'ai dit à Jean-Claude Mailly : « Heureusement que les cheminots de la FGAAC CFDT conduiront les trains, sinon comment ferez-vous pour aller à la manif à Paris le 15 juin pendant ta grève générale ! »

Beaucoup d'entre vous, soit syndicats de professionnels, soit représentants des UTR ont abordé le problème du risque dépendance, mais aussi de celle des professionnels. La CFDT a toujours été en pointe sur ce sujet.

Elle est à l'origine de la création de l'APA et milite pour la consolidation de ce dispositif. Les retraités ont proposé l'alignement de leur CSG sur celle des actifs pour financer ce risque.

Nous avons un débat à ce congrès sur la contribution du patrimoine pour compléter son financement. Mais au préalable nous voulons rappeler avec la fédération santé sociaux, la responsabilité de l'Etat dans le financement qu'elle doit apporter aux départements pour en assurer sa mise en œuvre. Dans ce secteur comme dans tous les secteurs professionnels, l'emploi et les conditions de travail de ces personnels doivent être défendu au même titre que pour tous les autres salariés.

J'entends et je lis surtout, ici où là, des interrogations sur la CFDT.

La CFDT aurait-elle changé ? Ne serait-elle pas en train de se durcir ? N'est elle pas sur le point de basculer dans le syndicalisme de la contestation ?

Certains s'en réjouissent, d'autres s'en inquiètent.

Tous se trompent et manifestement nous n'en avons pas fini avec la grille de lecture qui voudrait imposer le partage des rôles au sein du syndicalisme.

C'est à l'aune des choix opérés, des actes posés, des résultats engrangés et d'eux seuls que notre syndicalisme doit être apprécié !

Alors, quel syndicalisme défendons-nous, est-ce celui de l'immobilisme et du refus

- Quand la CFDT pousse à la négociation sur la modernisation du marché du travail pour réduire la précarité
- Quand elle signe les accords sur la formation professionnelle et la GPEC pour sécuriser les parcours professionnels
- Quand elle s'engage seule pour que 165 000 chômeurs supplémentaires accèdent à une indemnisation
- Quand elle invente le FISO pour faire face à la crise et imprime dans le débat public la nécessité de former plutôt que licencier
- Quand elle obtient du patronat l'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel
- Quand elle arrache au gouvernement une indemnisation pour les chômeurs en fin de droits.
- Quand elle propose une réforme globale des temps de la vie qui permette grâce à la solidarité de tous, à chaque salarié la possibilité de choisir

Si c'est cela être durs. Alors oui, trois fois oui, nous assumons et nous revendiquons de hausser le ton.

Rien de ce que nous avons obtenu ne nous a été concédé.

Mais, n'est ce pas la société qui se durcit quand les inégalités se creusent, les injustices s'enracinent et qu'elles s'accroissent.

Quand je vois à la préfecture de Bobigny la file d'attente de 600 personnes parmi lesquelles des femmes, des enfants dont une partie à passer la nuit sur place pour obtenir le renouvellement de leurs papiers. Quand les quatre fonctionnaires chargés de les recevoir savent qu'elles ne le pourront pas, qu'elles cachent leur désarroi et leurs pleurs dans les toilettes et savent aussi que la situation peut exploser à tout moment.

Quand je vois avec quelle arrogance le Medef revendique l'évidence d'une retraite à 65 ans pour les salariés et que dans le même temps avec une parfaite désinvolture le dirigeant de

Carrefour s'accorde une retraite chapeau. Que peuvent en penser les caissières de cette enseigne ?

Quand je vois un équipementier automobile en Bretagne supprimer 140 emplois en avril 2009 et imposer un an plus tard des heures supplémentaires à gogo aux équipes restantes entraînant explosion des arrêts maladie et pas moins de 16 avis d'inaptitudes pour TMS en 4 mois.

Comment ne pas voir cette dureté qui ronge la société, comment ne pas ne pas vouloir taper du point sur la table devant ces arbitraires et ces inégalités ? Comment ne pas vouloir agir ?

« Réformer ne consiste pas à s'adapter à l'injustice du monde mais à se donner les moyens de la faire reculer »

Face à cette situation, qu'attendons-nous des politiques et du gouvernement ?

De tout temps, mais plus encore dans une période de crise, de mutation forte, d'incertitude, nous attendons du politique qu'il assume pleinement sa fonction. Qu'il nous donne sa lecture des situations, qu'il propose des perspectives atteignables, qu'il nous dise comment on va y aller.

S'il fait ça, il donne au pays et aux citoyens une ambition collective donnant un peu d'espoir à chacun. A contrario quand la réponse n'est qu'émotionnelle, quand les promesses sont inconsidérées, quand la cohésion sociale passe après les intérêts des lobbys, quand les enjeux du pouvoir l'emporte sur la cohérence,...

Les citoyens sont encore plus démunis, la difficulté s'accroît pour ceux qui sont le plus en difficulté, l'espérance d'un avenir meilleur s'étiolle, la démocratie recule.

Vous n'avez pas remis en cause notre démarche sur la représentativité, vous avez soulevé l'importance de l'enjeu et les difficultés à surmonter. Je ne reviendrai donc pas sur le fond de cette réforme.

Par contre je voudrais préciser deux choses.

Comme vous, je suis scandalisé par les positions parlementaires et patronales sur la question des TPE.

Je vous ai dit notre détermination à agir vis-à-vis du parlement. Je voudrais affirmer aussi à l'égard du patronat nos exigences.

Dès lors que deux organisations syndicales patronales, le Medef et la CGPME, sans faire la preuve de leur représentativité dans les TPE et au mépris de leurs engagements font un blocage acharné pour empêcher le droit à la représentation dans ces entreprises.

La CFDT exige une loi sur la représentativité patronale. La démocratie sociale doit être la même pour tous.

Second point

Nous avons dit que la réussite de la CFDT dans la mise en œuvre de cette réforme dépendait de sa capacité d'accueil.

Les cheminots CFDT nous ont montré la voie. La FGAAC lors de son intervention a témoigné de sa capacité d'ouverture et de remise en cause.

C'est pour nous une leçon. C'est aussi une formidable récompense du courage des cheminots qui ont fait le bon choix en 2003 de rester à la CFDT et aux autres de nous rejoindre.

Merci à Arnaud Morvan, Secrétaire général Cheminots CFDT et à Bruno Duchemin de la FGAAC-CFDT, les artisans de cette réussite.

Syndicat Maritime Normandie

Un mot à Paul du syndicat Maritime Normandie :

Message reçu sur la situation que tu dénonces à cette tribune, à juste titre !

Car elle est totalement inacceptable au regard de nos valeurs et parce qu'elle est tout simplement totalement en dehors des clous des règles statutaires qui régissent notre fonctionnement démocratique. Je mesure aussi, bien évidemment, le degré d'urgence qu'il y a, à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre un terme à cette situation qui n'a que trop duré.

Aussi soit assuré que ton intervention ne restera pas lettre morte et dans l'immédiat, j'engage le Bureau National, avec sa Commission Confédérale d'Organisation (la CCO) à faire accélérer la procédure d'enquête qu'elle a engagée et en lien avec la FGTE et à élargir cette enquête à l'ensemble de l'Union Fédérale Maritime.

Vous avez été nombreux à vous exprimer sur le rapport « osons le changement »

Pourquoi un rapport sur l'avenir du syndicalisme ?

Après les résultats décevants des élections prud'hommes, sur lesquelles vous êtes peu revenus ici, après notre signature, seuls, de l'accord assurance chômage, des interrogations sont venues.

- Certes nous avons fait l'analyse des causes objectives du désintérêt pour l'élection prud'homale, et de la préférence pour les élections d'entreprise.
- Certes nous avons vu confirmées la pertinence et la portée positive de notre accord pour les chômeurs.

Mais était-ce suffisant ? Quelles leçons en tirons-nous ? Quel a été notre cheminement depuis 30 ans ?

Le rapport présenté par Marcel Grignard pose un questionnement qui appelle des décisions de changements importants.

Certains d'entre vous s'inquiètent que les changements à conduire ne soient pas explicites à l'inverse, d'autres trouvent que nous allons déjà trop loin.

Si les réponses ne sont pas apportées, c'est justement parce qu'elles doivent être décidées collectivement. Ces changements sont lourds vous l'avez souligné. Nous voulons nous donner deux ans pour les aborder sans perdre de temps.

Ce sont les syndicats qui décideront, pas le BN. Cette grande démarche participative vous invite tous à un devoir d'innovation, de proposition, d'expérimentation qui devra se conclure par des décisions collectives en 2012.

Vous avez évoqué le chantier d'évolution de l'organisation que nous voulons lancer à ce congrès.

L'enjeu est simple : il s'agit de répondre collectivement au défi de la représentativité et donc de construire ensemble une CFDT encore plus proche des salariés.

J'ai dit, un enjeu simple. Mais un chantier qui bouscule, qui questionne parce qu'un tel défi nous oblige, dans le public comme dans le privé, à tous les niveaux de nos structures, à réinterroger nos modes de fonctionnement, nos pratiques, certaines de nos habitudes et j'allais dire aussi certaines certitudes.

Dans ce sens, la résolution propose d'ouvrir plusieurs chantiers. Ils vous seront proposés tout à l'heure.

Dans vos interventions, vous avez exprimé deux principales interrogations :

- Sur la place des syndicats ;
- Sur les moyens de l'action militante.

Sur les syndicats, soyons clairs. Il n'y a aucun plan caché sur l'évolution des syndicats, et encore moins de mesures qui seraient décidées. Imagineriez-vous que le Bureau national puisse avoir un plan de suppression ou d'amointrissement des prérogatives des syndicats... et qu'il demande à vous syndicats de voter ce plan ?

Franchement, pas de crainte à avoir sur ce sujet. Pas de sabotage en vue ! La question qui nous est posée, c'est comment on aide les syndicats à mener à bien l'ensemble de leurs missions, et en premier lieu comment on les aide à assurer et développer leur lien avec leurs sections syndicales dans les entreprises.

Sur les moyens de l'action militante : la résolution va lancer des expérimentations. Elles permettront d'évaluer les besoins, les moyens nécessaires.

A partir de là, tout est ouvert pour voir les règles qu'il nous faudra bouger.

- Y compris celles de la CNAS. La CNAS a trois missions : caisse de grève, défense juridique et assurance professionnelle. Pour les financer nous avons une réserve de 100 millions. Faire évoluer la CNAS vers des services aux militants dans leur parcours professionnels, des services aux adhérents centralisés ou pas est possible. C'est l'enjeu du débat du congrès et des objectifs de 2012. Soyons heureux d'avoir les moyens financiers de nos ambitions. A nous de faire les bons choix au service des militants et de nos adhérents.
- Y compris la définition des champs fédéraux. C'est un problème qui fait partie du débat. Etant bien entendu toutefois qu'il y a des règles incontournables à respecter dans un tel débat. J'en vois au moins deux :
 - La première est que personne n'est propriétaire de ses frontières fédérales ;
 - La deuxième est que personne ne peut s'arroger le droit de préempter tout ou partie du champ fédéral d'un autre.

Cela étant précisé pour qu'on se comprenne bien, le débat reste ouvert et tout le monde est en droit de s'interroger.

- Y compris la place des retraités et comme le dit Michel Devacht, pas des retraités de la CFDT, mais des retraités dans la CFDT. Et j'ajoute pour le développement d'un syndicalisme retraités qui ne soit pas calqué sur le syndicalisme des actifs, mais qui doit se donner les moyens de toujours mieux répondre aux défis revendicatifs des retraités. Bref, une CFDT là aussi davantage mobilisée et tournée vers l'avenir, y compris en mettant au profit de cet objectif les acquis de l'expérience.

- Ces défis sont là, devant nous, avec (vous l'avez dit) des échéances sur la représentativité qui ne nous attendrons pas. Mais j'ai confiance dans notre capacité collective à relever tous ces challenges !
- Des challenges et défis qui touchent aussi :
 - o Au renouvellement générationnel ;
 - o Au parcours militant ;
 - o Au renforcement de la mixité ;

Sur le renouvellement générationnel, c'est d'abord développer la syndicalisation auprès des jeunes, mais aussi s'interroger sur la place que nous leur faisons et les possibilités qu'on leur offre pour monter en responsabilités. Ce qui implique de se poser des vraies questions qui touchent au fonctionnement comme entre autres le cumul des mandats, ou bien encore la durée des mandats.

N'attendons pas que l'âge de la retraite soit atteint pour laisser la place et des responsabilités aux jeunes.

Cela renvoie aussi au parcours militant. Et là, ce sont d'abord les choix politiques des responsables des organisations qui guident. Cela implique une capacité d'anticipation, d'avoir le souci permanent d'assurer la pérennité de l'organisation par une gestion prévisionnelle des équipes militantes et des responsables. Là encore, nous devons réinterroger nos pratiques à tous les niveaux. Comment abordons-nous ces questions collectivement et quels moyens nous mettons en place pour y répondre sans attendre d'être au pied du mur.

Et tout cela avec aussi le souci et des objectifs sur la mixité.

En 2009, 46,10 % de nos adhérents sont des adhérentes. Ce qui est représentatif du salariat.

Si nous pouvons nous en féliciter, il n'en demeure pas moins que nous n'avons pas de quoi être fiers des difficultés que nous rencontrons en ce qui concerne la place des femmes en responsabilité.

Et si nous n'y prenons garde et surtout si nous ne redoublons pas d'efforts, je crains fort que nous prenions du retard, voire même un recul par rapport aux ambitions que nous avons affichées collectivement lors du congrès de Nantes en 2002.

En témoigne la hausse des demandes de dérogations pour la composition des délégations à ce congrès qu'il nous a fallu traitées même dans des secteurs professionnels où les femmes sont majoritaires.

En témoignent aussi, les candidatures féminines à l'élection au Bureau National, elles ne sont pas pléthores, et je vous appelle sur cet enjeu à faire les bons choix ;

Dans la préparation de l'AG 2012, nous ne partons pas de rien.

La CFDT est forte de ses adhérents dont le nombre est à nouveau en progression. Forte de ses moyens financiers, dont nous venons de faire la transparence, forte de son système organisationnel qui repose sur ses piliers traditionnels solides depuis très longtemps : un nombre resserré de fédérations, des Unions Régionales politiques et des syndicats territoriaux.

C'est sur ces bases solides que nous voulons renforcer notre syndicalisme au service de ses adhérents.

J'en arrive à la conclusion de mon intervention.

Vous allez maintenant vous exprimer par votre vote sur notre activité depuis quatre ans. Quatre années peu ordinaires pour notre organisation, pour le syndicalisme en général, et plus largement pour la société tout entière.

Quelle que soit la responsabilité que nous assumons dans la CFDT, nous réalisons, dans ce contexte, l'importance de nos décisions et l'immense attente des salariés. Je le vois, chaque fois que je vais à la rencontre d'équipes syndicales.

Chaque fois, je suis émerveillé par l'engagement et le sens des responsabilités de nos militants. Vous l'avez de nouveau prouvé depuis deux jours au travers de vos interventions.

Le vote que vous allez maintenant faire est un jugement sur l'activité du Bureau national. C'est aussi un regard porté sur l'activité de toute la CFDT.

Mais au-delà de ce regard, je voudrais souligner que voter ce quitus, c'est poser un pont entre l'activité passée et les engagements de demain.

C'est affirmer la nécessaire continuité de notre histoire.

Voter oui au quitus, c'est voter oui à la CFDT !